



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

26 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
franconbos Greffe Bruxelles



26085179

N° d'entreprise : 1001 411 271

Nom

(en entier) : DREAM ENERGY BELGIQUE

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : AVENUE WINSTON CHURCHILL 118b BOITE13 à 1180 UCCLE

Objet de l'acte : NOMINATION - DEMISSION

Ordre du jour :

- Démission :

L'assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2026, décide à l'unanimité de la démission de Monsieur Sylvain Robine en tant que représentant permanent au sein de DREAM ENERGY BELGIQUE, en date du 10 avril 2026.

- Nomination :

L'assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2026, décide à l'unanimité de la nomination de Madame Clémence-Anne Zouari en tant que représentant permanent au sein de DREAM ENERGY BELGIQUE, en date du 10 avril 2026.

L'assemblée décide de donner procuration, avec droit de substitution, à la SPRL MAGECOFI- ATECOFI, ayant son siège Chaussée de Bruxelles 124 à 1410 Waterloo, représentée par Kévin Charlier, à qui elle donne pleins et entiers pouvoirs pour agir en son nom et pour la représenter, qualitate qua, auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et l'office TVA compétent à l'effet d'y effectuer toutes les démarches nécessaires pour effectuer tout publication dans le Moniteur Belge, pour modifier l'immatriculation de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, et en conséquences, remplir, signer et déposer tous formulaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utiles à l'exécution du présent mandat, en promettre au besoin ratification.

Il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée.

BAUDRY Philippe
Administrateur

ROBINE Sylvain
Représentant permanent

ZOUARI Clémence-Anne
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).